

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises . . . . .	10 francs
	Etranger . . . . .	15 —

2.522 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-88

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

Séance générale du Mardi 9 Octobre, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> Vote sur l'admission des candidats présentés le 11 septembre.

2<sup>o</sup> Présentation de :

M. Mayet, 24, rue Tronchet, Lyon, parrains MM. Merit et Jaquet. — M. Lucas-Shadwell (Noël), château de Bity, par Sarran (Corrèze), *Préhistoire et Archéologie sp. de l'époque Hallstattiennne, de la Tène et de l'époque Gallo-Romaine*. — M. Tasso (Giuseppe), Vico Vegetti 1-5, Genova (Italie), *Zoologie, sp. Vertébrés*. — M. Cogneau (Georges), 64, rue Nationale, Ris-Orangis (Seine-et-Oise), *Oiseaux d'Europe et leurs œufs*. — M. Van Leeuwen (Prof. Dr W. M. Docters), 188, Bergweg, Leersum (Hollande), *Cécidologie, Biologie générale, Ecologie*. — M. Tourseiller (Jean), 9, boulevard Brune, Paris (14<sup>e</sup>), *Ornithologie, Héropétologie, Lépidoptères, Coléoptères*. — M. Reboussin (Roger), peintre-animalier, 3, rue Schoelcher, Paris (14<sup>e</sup>), *Vie et adaptation des vertébrés sauvages*. — M. Octobon (commandant E.), C. M. P. I., 173, Pamiers (Ariège), *Préhistoire*. — M. Vaehon (Max), 6 bis, chemin des Grands-Saules, Dijon (Côte-d'Or), *Zoologie, sp. Pseudoscorpionides*. — M. Köcher (capitaine Louis), commandant du Quartier Général, Etat-Major, Rabat (Maroc), *Coléoptères de l'Afrique du Nord et de la région méditerranéenne*. — M. Staner (D<sup>r</sup> P.), Jardin Botanique de l'Etat, 236, rue Royale, Bruxelles (Belgique), *Systématique des Phanérogames du Congo Belge, Phytopathologie coloniale*. — M. Lavauden (Louis), conservateur des Eaux et Forêts, professeur à l'Institut Agronomique, 2, rue Lyautéy, Paris (16<sup>e</sup>), *Ornithologie, Mammalogie*. — M<sup>lle</sup> Ver-

## SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 18 Juin

### « *Lepiota Forquignoni* Quélet » et ses voisines (Sur la nomenclature des formes affines)

Par M. BARBIER

Je voudrais ajouter quelques lignes aux données si précises et si complètes de notre très savant collègue M. KÜNNEN<sup>1</sup>, non pour les discuter, mais en vue de dissiper, je l'espère, quelque malentendu de langage...

Tout d'abord, j'observe apicalement que le terme « objections », appliqué à ma note, ne me semble pas adéquat : mon intention n'étant que d'apporter une petite contribution à la connaissance des sujets en litige.

Mais surtout, la fin de mon exposé : « *L. ochraceo-cyanea* ne me paraît pas « différer spécifiquement de *L. Forquignoni* », par l'adverbe souligné, montre que je n'ai pas regardé ces formes comme de « simples synonymes ».

La différence d'appréciation, toute subjective, se réduit à une question de nomenclature, d'« accolade », selon l'expression favorite de mon regretté chef de service. Mais cette différence, à peu près sans importance au regard des faits objectifs, ne me semble pas négligeable au point de vue taxinomique et de ses conséquences sur les relations entre mycologues.

Devons-nous employer un seul « binôme » pour des formes telles que celles qui se présentent ici à notre attention, ou prendre l'une d'elles, admise en priorité, pour l'espèce, et nommer les autres du même nom de variété ou de sous-espèce ? Sans doute, dire *Lepiota* X, sous-espèce (ou variété) Y, complique un peu le langage et l'écriture, mais il facilite, je pense, notablement, les communications et les échanges d'idées entre mycologues et naturalistes en général.

Somme toute, il n'y a, à ma connaissance, qu'un très petit nombre d'espèces de champignons fondées sur des observations suivies de filiations régulières (ou sur l'incompatibilité de fusion des éléments mycéliens). Et nous ne connaissons pas, en général, le degré d'amplitude possible de variation des « caractères » morphologiques à l'intérieur d'une « espèce » admise comme telle par l'ensemble des intéressés.

Il est aujourd'hui de constatation banale que les spores mûres d'individus d'un même lot et même d'une seule sporée<sup>2</sup> peuvent différer notablement de dimensions et parfois de forme. D'un autre côté, dans l'admission d'une forme en variété ou en sous-espèce d'une autre, il n'est guère niable que la disposition d'esprit, l'« équation personnelle » n'intervienne pour une large part : les exemples abondent et je ne puis qu'y renvoyer le lecteur.

Pour ce qui est de nos lépiotes, en dehors des différences dans la distribution du « pigment vacuolaire » qui demande de nouvelles recherches, on peut admettre que, seules, les différences sporiques bien accusées et relativement constantes, justifient la création d'une espèce nouvelle. Je ne conteste pas l'importante différence morphologique des spores parmi ces lépiotes ; toutefois, ce qui l'atténue quelque peu, c'est que je crois avoir correctement observé (et je l'ai indiqué dans ma notice), que l'éperon de la spore est plus ou moins accentué, et manque parfois presque complètement ; il varie d'ail-

<sup>1</sup> Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon, mai 1934.

<sup>2</sup> Voir en particulier : GILBERT, la spore des champignons, et KONRAD et MAUBLANC, *Icones selectae fungorum, passim*.

leurs aussi beaucoup en position et en étendue dans *Leptoth cistacea*, jusqu'à devenir à peine soupçonnable...

Mais c'est sur l'aspect « nomenclature » de la question que je voudrais surtout attirer l'attention. Lorsqu'il manque de raisons décisives de « créer » une espèce nouvelle, je vois des avantages certains, pour la simplification des études, à placer un sujet, différant par quelques particularités de ceux d'une espèce bien connue et reconnue par tous, en sous-espèce ou en variété de celle-ci, plutôt que de l'élever au rang d'espèce. Avantage pour le mycologue déjà averti, qui voit ainsi restreindre un peu le champ de ses recherches; avantage pour l'étudiant et le débutant qui risquent moins de « se perdre » dans la multitude des « créations » nouvelles; avantage enfin, et surtout peut-être, pour le non-spécialiste : zoologiste, médecin, chimiste, etc., qui peuvent avoir à utiliser des champignons dans leurs recherches.

Car beaucoup d'auteurs, et des plus éminents, n'indiquent pas, en général, lors de la description d'une espèce, les analogies, les « rapports et différences » qu'ils ont pu remarquer entre le sujet étudié et les espèces voisines déjà connues : ainsi font BOUDIER et BRESADOLA pour ne citer que deux noms parmi les plus illustres.

Dès lors, le procédé de nomenclature « tripartite », sans préjuger sur la réalité du rapprochement spécifique, compense dans une mesure très appréciable, l'absence de signalment des « rapports et différences » et mérite que les auteurs s'astreignent à allonger un peu leurs descriptions.

---

## COIN DES CHERCHEURS

Réponse à la deuxième question posée, page 74, du Bulletin de mai 1934. — Nous avons en effet remarqué le virage du jaune au bleu des pétales de *Prunella officinalis* en hercier ainsi que de *P. grandiflora*, *P. variabilis* et *Gregoria Vitaliana*.

À propos de *Lamium album*, page 62, du Bulletin d'avril, il est parlé de la « Flore des Montagnes de La Salette » de A. CUNY. Suivant cet auteur, *Lamium album* serait souvent confondu avec la variété à fleurs blanches du *L. maculatum*, et *L. album* serait lui-même fort rare. Nous croyons, pour notre part, qu'il n'en est rien et que, ainsi que l'indique la Flore de CARIOT et SAINT-LAGER, *L. album* est très commun dans la région lyonnaise mais que, par contre, *L. maculatum* à fleurs blanches est assez rare. Nos collègues voudront-ils vérifier le fait ?

J. MÉRIT.

---

## LIVRES NOUVEAUX

Envoi de volumes à la Bibliothèque pour analyses.

*La Fécondation chez les animaux et chez les végétaux*, par H. COUPIN. — Actua-  
lités scientifiques et industrielles. — J.-B. Baillière, Paris.

L'auteur, qui a consacré à la vulgarisation biologique tant de très bons ouvrages, a cherché dans le présent volume « à donner quelque idée de ce que l'on connaît sur cette question si intéressante et qui touche à tant de problèmes relatifs en particulier à cette chose encore nébuleuse que l'on appelle l'hérédité ». C'est avec raison que l'auteur voit dans cette fonction d'une presquie totale généralité, aussi bien chez les animaux que chez les végétaux, autant d'intérêt que dans l'étude de la circulation, de la respiration, de la